

Comment trouver son numéro de carte accès-loisirs

ÉTAPE 1 : Rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Prévost au ville.prevast.qc.ca.

ÉTAPE 2 : Sous l'onglet du menu *Guichet citoyen > En ligne*, sélectionnez la page [Inscriptions – Programmation](#).

Vous serez redirigés vers le site Internet Accès-Loisirs Prévost (Sport-Plus).

ÉTAPE 3 : Cliquez sur *Se connecter* (dans la barre rouge en haut de l'écran – ou sur les trois lignes de la barre rouge si vous êtes sur une tablette).

Connectez-vous à votre dossier en ligne ou créez un dossier.

ÉTAPE 4 : Une fois connecté, vous serez dirigé sur la page *Ma famille*. Déroulez vers le bas pour voir les profils des membres.

ÉTAPE 5 : Cliquez sur le bouton *Carte* du membre. La carte accès-loisirs de ce membre s'affichera à l'écran.

ÉTAPE 6 : Prenez en note le numéro de carte (indiqué sous *No carte*).

Votre carte accès-loisirs est valide deux ans.

Comment recevoir de l'aide technique ?

Directement au service des loisirs au : 2880 Boulevard du Curé-Labelle.

Du lundi au jeudi : 8h15 à 12h et 12h45 à 16h30

Vendredi : 8h à 12h

Téléphone : 450 224-8888 poste 6228

Courriel : accesloisirs@ville.prevast.qc.ca